Image not found or type unknown

# CONTRAT POUR UNE FORMATION a DISTENCE

Par **louloukiki**, le **04/02/2015** à **10:11**

J'ai signé un contrat pour une formation a distance seulement pour cause d'inaptitude au travail que j'avais alors j'ai était licencier a se jour je n'es plus aucun revenus par contre je peux faire une formation par le CAP emploi je voudrais savoir si je peux résilier le contrat avec le centre de formation merci d'avance de me répondre

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés